

RD 1506 - CANTON DU MONT-BLANC

Communes de Chamonix et Vallorcine : sécurisation du Col des Montets et entretien de la chaussée sur la RD 1506

Dans le cadre de l'amélioration et de la sécurisation du réseau routier, le Conseil départemental de la Haute-Savoie procédera à des travaux sur la RD 1506, à compter du 13 octobre.

- **Sécurisation du Col des Montets**

Ces aménagements ont pour objectif d'améliorer le partage de la RD 1506 entre piétons, cyclistes et automobilistes. Ils se dérouleront en deux phases :

- **Du 13 octobre au 7 novembre 2025** : réalisation des longrines en béton armé pour l'installation de glissières de sécurité, la création de cheminements piétons, le dégagement de la visibilité et l'adaptation du réseau pluvial ;
- **Au mois de mai 2026** : durant 15 jours, pose de résine gravillonnée ainsi que mise en place de la signalisation horizontale et verticale.

Pendant toute la durée du chantier, un alternat de la circulation sera mis en place.

Le coût total de l'opération s'élève à 230 000 €, pris en charge à 100% par le Département.

- **Réfection des enrobés et réalisation d'une tranchée à Argentière**

Du 20 au 24 octobre, les travaux consisteront à remettre en état la chaussée par la pose de nouveaux enrobés sur la RD 1506, dite route du Pagnolet, dans la traversée d'Argentière. En parallèle, une tranchée d'environ 60 mètres sera réalisée de nuit sous le pont SNCF, afin de préparer la future liaison électrique de secours entre Vallorcine et Chamonix (passage d'une artère 20kV).

Les conditions de circulation seront les suivantes :

- **Du 20 au 24 octobre** : route barrée de 21h00 à 6h00, sans possibilité de déviation locale ;
- **Du 21 au 23 octobre** : alternat de circulation de 6h00 à 21h00.

Pour les accès Vallorcine/Suisse, les usagers pourront circuler par la N205 depuis Chamonix puis A40 Sallanches, RD 1205 Contamine-sur-Arve, RD 903 Ville-la-Grand, RD 1206 Douvaine et RD 1005 Saint-Gingolph.

Le coût total de l'opération s'élève à 250 000 €, pris en charge à 100% par le Département.

- **Exercice de sécurité au tunnel des Montets**

Un exercice de sécurité annuel aura lieu au tunnel des Montets le 30 octobre, entre 20h45 et 22h45. Durant cette période, la circulation se fera sous alternat avec des coupures de maximum 30 minutes, entre le col des Montets et la gare du Buet.

Pour votre sécurité et celle des autres usagers, veuillez respecter les restrictions d'accès en vigueur. Pour toute information complémentaire, consultez le site d'information routière du département www.inforoute74.fr

CONTACTS PRESSE

Responsable Presse

Célia PICARD

06 89 19 46 62 / 04 50 33 58 61

Attachée de Presse

Leslie GUILLEMAIN

06 89 53 87 32 / 04 50 33 49 89

media@hautesavoie.fr

hautesavoie.fr/espacepresse

[@htesavoiepresse](#)